
Rapport de situation sur l'exécution des engagements pris par le FIDA pour donner suite au Sommet sur les systèmes alimentaires (octobre 2021-juin 2022)

Cote du document: EB 2022/136/R.33

Point de l'ordre du jour: 21 a)

Date: 12 août 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Questions techniques:

Satu Santala

Vice-Présidente adjointe
Département des relations
extérieures et de la gouvernance
courriel: s.santala@ifad.org

Nadine Gbossa

Directrice
Coordination pour les systèmes alimentaires
courriel: n.gbossa@ifad.org

Table des matières

I. Contexte	1
II. État d'avancement de l'exécution des engagements pris par le FIDA pour donner suite au Sommet sur les systèmes alimentaires (octobre 2021-juin 2022)	2
A. Codirection du Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires	2
B. Leadership sur la finance au service de la transformation effective des systèmes alimentaires	4
C. Intégration de la transformation des systèmes alimentaires dans le programme de prêts et dons du FIDA	5
D. Codirection de la Coalition Travail décent et revenus de subsistance	6
E. Direction de la Coalition des banques publiques de développement agricole	8
III. Perspectives	9

Rapport de situation sur l'exécution des engagements pris par le FIDA pour donner suite au Sommet sur les systèmes alimentaires (octobre 2021-juin 2022)

I. Contexte

1. Le 23 septembre 2022 marque le premier anniversaire du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (ci-après le Sommet), convoqué par le Secrétaire général à l'issue de conversations avec les dirigeants des trois organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome – l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le FIDA et le Programme alimentaire mondial (PAM). Le Sommet avait pour objectif de mobiliser la communauté internationale en vue de transformer les systèmes alimentaires et de relever ainsi le défi de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour toutes et tous et de fournir des moyens d'existence aux millions de personnes travaillant dans l'agriculture et la chaîne d'approvisionnement alimentaire, tout en contribuant à la durabilité environnementale¹.
2. Un an après le Sommet, la transformation des systèmes alimentaires est plus nécessaire que jamais. Entre 702 millions et 828 millions de personnes ont souffert de la faim en 2021, soit une augmentation de 150 millions de personnes depuis 2019². Trois milliards de personnes n'ont pas les moyens de suivre un régime alimentaire sain et la malnutrition sous toutes ses formes, y compris l'obésité, est profondément enracinée³. Les dépenses de santé publique liées aux régimes alimentaires déséquilibrés et à la surconsommation sont estimées à 6 000 milliards d'USD par an⁴. Les systèmes alimentaires représentent un risque majeur pour les programmes climatiques et environnementaux puisqu'ils sont responsables de jusqu'à un tiers des émissions de gaz à effet de serre, jusqu'à 80% de la perte de biodiversité et jusqu'à 70% de la consommation d'eau douce⁵. Alors que les systèmes alimentaires sont la plus grande source d'emploi au niveau mondial, deux tiers des personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont des travailleurs agricoles⁶. À cela s'ajoute la pression due à la guerre en Ukraine, qui a provoqué une hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et un durcissement des conditions financières⁷. La communauté internationale intervient dans l'urgence pour maintenir l'approvisionnement alimentaire des plus vulnérables. Or il est tout aussi urgent de continuer de tenir l'engagement pris lors du Sommet, à savoir transformer les systèmes alimentaires dans une optique d'équité, de durabilité, de pratiques saines et de résilience.
3. Le présent rapport de situation fait le point sur la mise en œuvre des engagements que le FIDA a pris pour donner suite aux mesures de suivi adoptées lors du Sommet, à savoir: i) codiriger, avec les autres organismes ayant leur siège à

¹ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). « *Making Better Policies for Food Systems* », éd. OCDE, Paris, 2021 (en anglais seulement).

² FAO, FIDA, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Organisation mondiale de la Santé et PAM. « *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022 – Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable* », New York, 2022.

³ Résumé et déclaration d'action du Secrétaire général des Nations Unies à l'occasion du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021.

⁴ Banque mondiale. « *Food Finance Architecture – Financing a Healthy, Equitable and Sustainable Food System* », 2021.

⁵ *Ibid.*

⁶ OCDE. « *Making Better Policies for Food Systems* », éd. OCDE, Paris, 2021.

⁷ Organisation des Nations Unies. « *United Nations Global Crisis Response Group on Food, Energy and Finance Brief No.2 Global Impact of the War in Ukraine – Billions of people face the greatest cost-of-living crisis in a generation* » (Exposé n° 2 Groupe mondial d'intervention des Nations Unies en cas de crise alimentaire, énergétique et financière), New York, 2022 (en anglais seulement).

Rome, un pôle de coordination des Nations Unies pour les systèmes alimentaires; ii) diriger, au nom du système des Nations Unies, les travaux sur la finance au service de la transformation des systèmes alimentaires; iii) soutenir les circuits nationaux de transformation des systèmes alimentaires par l'intermédiaire de son programme de prêts et dons; iv) codiriger la coalition Travail décent et revenus de subsistance, axée sur la justice économique et sociale et le droit de tous les acteurs des systèmes alimentaires à accéder à une alimentation suffisante et nutritive; v) diriger la coalition des banques publiques de développement, destinée à intensifier les investissements verts et inclusifs dans l'agriculture et dans l'ensemble des systèmes alimentaires.

II. État d'avancement de l'exécution des engagements pris par le FIDA pour donner suite au Sommet sur les systèmes alimentaires (octobre 2021-juin 2022)

A. Codirection du Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

4. Dans la déclaration d'action qu'il a prononcée au Sommet, le Secrétaire général a chargé les organismes ayant leur siège à Rome de diriger conjointement un pôle de coordination collaborant avec l'ensemble du système des Nations Unies et s'appuyant sur les capacités de celui-ci pour épauler la suite donnée au Sommet. Le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (ci-après le pôle) a été créé en décembre 2021 à l'issue de consultations entre la Vice-Secrétaire générale de l'ONU et les directeurs et directrices de la FAO, du FIDA, du PAM, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Bureau de la coordination des activités de développement (BCAD). Il est hébergé par la FAO et placé sous la supervision d'un Groupe directeur composé des directeurs et directrices des organismes ayant leur siège à Rome, du BCAD et du PNUE. Six organismes ont déjà affecté du personnel et des ressources au pôle à ce jour, à savoir la FAO, la BCAD, le FIDA, le PNUE, le PAM et l'OMS. Le pôle emploie actuellement huit administrateurs et administratrices à temps plein ou à temps partiel, en plus du personnel de soutien. La FAO, le Fonds pour la réalisation des objectifs de développement durable, le Cabinet du Secrétaire général des Nations Unies et l'Italie ont annoncé un financement initial de soutien à ses opérations. Le FIDA administre actuellement un don de 250 000 USD, répartis sur 12 mois.
5. Au démarrage, le pôle a procédé à une évaluation des besoins afin de déterminer les domaines prioritaires à soutenir. Le financement est le premier type de soutien recherché par les pays; viennent ensuite les connaissances et les compétences techniques permettant de tirer parti des connexions, des outils, des connaissances et des réseaux aux fins de la transformation des systèmes alimentaires; le soutien à la mise en œuvre des stratégies nationales; le suivi-évaluation de la transformation des systèmes alimentaires; la communication et le plaidoyer. Les pays ont également appelé à la coordination avec les coalitions et à la collaboration avec le secteur privé pour obtenir des résultats rapides et durables dans la mise en œuvre de leurs stratégies nationales. Le pôle s'est appuyé sur cette évaluation des besoins pour élaborer son plan de travail pour l'exercice biennal 2022/2023 et définir ses fonctions clés, l'ensemble ayant été approuvé par son Groupe directeur de supervision:
 - i) soutenir les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies nationales de transformation des systèmes alimentaires;
 - ii) renforcer son influence intellectuelle au moyen d'analyses, de données factuelles et chiffrées et d'outils destinés à éclairer les stratégies et les politiques nationales de transformation des systèmes alimentaires;

- iii) mobiliser l'écosystème de soutien pour attirer des capacités susceptibles d'aider les pays à mettre en œuvre leurs stratégies nationales;
 - iv) mobiliser la communauté internationale pour trouver les moyens de mise en œuvre de la transformation des systèmes alimentaires, en donnant la priorité au financement au cours de l'exercice biennal 2022/2023;
 - v) mener des activités de communication et de plaider aux fins de la transformation des systèmes alimentaires;
 - vi) organiser le bilan à effectuer après le Sommet de 2023.
6. En conséquence, le pôle a conduit la mise en place des produits opérationnels suivants:
- i) **Soutien aux stratégies nationales.** Le pôle a engagé des consultations avec le Fonds conjoint pour la réalisation des objectifs de développement durable afin de mettre en place un guichet de financement catalytique pour la transformation des systèmes alimentaires au niveau national, dirigé par les coordonnateurs résidents des Nations Unies avec le soutien technique du pôle. Il escompte aussi produire un registre de solutions relatives aux systèmes alimentaires et des conseils sur la manière de refléter la transformation des systèmes alimentaires dans les bilans communs de pays et les cadres de coopération.
 - ii) **Influence intellectuelle stratégique.** La priorité du pôle est de créer un cadre de suivi-évaluation pour aider les pays et la communauté internationale à fixer des objectifs et à suivre les progrès accomplis en matière de transformation des systèmes alimentaires. Il prévoit également d'organiser des points de situation sur l'état des connaissances scientifiques, de rédiger des documents d'orientation, de créer des webinaires et de tenir des tables rondes sur la science et la politique.
 - iii) **Mobilisation de l'écosystème de soutien.** Le pôle a entrepris de mettre en place un groupe de mobilisation, de mise en réseau et de consultation des parties prenantes, qui soutient l'engagement pris à l'occasion du Sommet, à savoir garantir une transformation des systèmes alimentaires inclusive. Celui-ci sera composé de représentants des jeunes, des populations autochtones, des producteurs, des femmes, du secteur privé et de la communauté scientifique et technologique. Comme l'avaient demandé les parties prenantes, le pôle a également facilité la mise en relation entre les coalitions et les coordonnateurs nationaux, soit par le dialogue, soit par le regroupement de données sur les coalitions à titre d'information.
 - iv) **Activités de communication et de plaider aux fins de la transformation des systèmes alimentaires.** Le pôle élabore actuellement une stratégie de communication et de plaider, qui comprendra un outil de suivi des systèmes alimentaires et un portail Web, destiné à être le principal guichet d'information des gouvernements nationaux et des parties prenantes.
 - v) **Outils d'exécution aux fins de la transformation des systèmes.** Ce volet de travail est dirigé par le FIDA. La section B ci-après donne un aperçu des résultats obtenus à ce jour.
7. Enfin, le pôle a lancé des concertations visant à trouver des solutions concernant les systèmes alimentaires, qui réunissent le pôle, les coordonnateurs nationaux, les équipes nationales des Nations Unies et l'écosystème de soutien autour de questions actuelles ou nouvelles relatives à la transformation de ce système. Afin de favoriser les échanges entre les pays sur la manière dont les stratégies nationales sont affectées par le conflit en Ukraine et les mesures visant à protéger les plus vulnérables et à renforcer la résilience, le pôle a également organisé des points de situation régionaux avec les coordonnateurs nationaux, le Groupe

mondial d'intervention des Nations Unies en cas de crise alimentaire, énergétique et financière, et les représentants des organismes ayant leur siège à Rome et d'autres organismes régionaux.

B. Leadership sur la finance au service de la transformation effective des systèmes alimentaires

8. Le FIDA, institution financière internationale spécialisée dans l'alimentation et l'agriculture, a été désigné par le Cabinet du Secrétaire général pour diriger, au nom des Nations Unies, le programme de financement de la transformation des systèmes alimentaires. L'objectif est de rendre opérationnelle la nouvelle et ambitieuse architecture de financement de l'alimentation lancée lors du Sommet. Cette architecture vise à mobiliser la communauté internationale sur cinq impératifs financiers pour la transformation des systèmes alimentaires, à savoir:
 - i) remodeler le soutien et les mesures d'incitation publics pour réorienter les 500 à 700 milliards d'USD par an de subventions agricoles qui encouragent des pratiques non durables;
 - ii) tenir compte des risques sanitaires, environnementaux et sociaux dans les décisions financières des entreprises alimentaires et des institutions publiques;
 - iii) mettre à l'échelle des produits financiers et des modèles d'activité adaptés à leur objectif afin de réduire les risques liés aux investissements privés et d'améliorer l'accès des producteurs primaires au financement;
 - iv) mettre en place des systèmes alimentaires équitables, en rééquilibrant le pouvoir de négociation et les investissements pour offrir des moyens d'existence décents aux travailleurs de la filière alimentaire vivant dans la pauvreté;
 - v) renforcer la gouvernance et la stabilité alimentaires pour renforcer la résistance physique et financière aux chocs.
9. Au cours de la période considérée, le FIDA a négocié une collaboration avec la Banque mondiale pour codiriger ce programme. La mise en place d'une direction conjointe permet de réunir le savoir-faire, les ressources et le rayonnement des deux institutions financières internationales. Ces dernières ont désigné des responsables principaux chargés de coordonner leur contribution et d'assurer la liaison avec le pôle. Elles ont créé un groupe consultatif sur la finance au service de l'alimentation, composé d'experts et de dirigeants d'entreprises alimentaires, d'institutions politiques et de recherche de premier plan, d'organismes partenaires du développement, d'investisseurs et de petites et moyennes entreprises agroalimentaires. Ce groupe permet de fournir un retour d'information, une expertise et des actions de sensibilisation sur le sujet aux milieux politiques, commerciaux et scientifiques.
10. Sur la base du dialogue avec les gouverneurs nationaux et le groupe consultatif sur la finance au service de l'alimentation, le FIDA et la Banque mondiale ont aidé le pôle à créer une stratégie de réussite et des résultats spécifiques pour l'architecture de financement de l'alimentation au cours de l'exercice biennal 2022/2023, comme suit:
 - i) **Soutien aux pays.** Le FIDA et la Banque mondiale, en collaboration avec le pôle, se sont engagés avec des partenaires de développement et des investisseurs à soutenir une première cohorte de 10 à 15 pays afin de mettre en place un plan en 4 « I » (Informations, Investissements, Incitation et Innovation) visant à transformer les systèmes alimentaires dans une optique de rapprochement: i) des stratégies nationales assorties d'informations permettant aux gouvernements de prendre des décisions politiques fondées sur des données probantes; ii) des investissements par le truchement de

financements complémentaires publics ou privés et de développement; iii) des mesures d'incitation pour les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires et les institutions financières afin de tenir compte des risques sanitaires, environnementaux et sociaux dans les décisions d'investissement; iv) un accès à l'innovation pour relever le double défi de nourrir des personnes supplémentaires tout en inversant les tendances à la détérioration des systèmes alimentaires. Plusieurs pays et partenaires de développement ont manifesté leur intérêt à prendre part à cette initiative. Des travaux sont en cours pour définir les objectifs, les critères d'éligibilité des pays, les modalités de partenariat et des projets susceptibles d'être financés.

- ii) **Marqueurs de la finance au service de l'alimentation.** Le FIDA et la Banque mondiale, en collaboration avec le pôle, ont pris contact avec des représentants d'entreprises alimentaires, des partenaires de développement et des institutions universitaires, de recherche et de politique de premier plan pour définir un système et des normes de mesure qui aideront la communauté internationale et les pays à i) évaluer la manière dont ils financent les systèmes alimentaires; ii) mener des actions de sensibilisation lorsque des changements sont nécessaires; iii) accéder à une boîte à outils pour chiffrer les plans d'investissement nationaux.
- iii) **Influencer les guichets de financement du développement aux fins de la transformation des systèmes alimentaires.** Le FIDA et le pôle sont en dialogue avec des partenaires de développement intéressés par la mise en place de guichets de financement du développement aux fins de la transformation des systèmes alimentaires.

C. Intégration de la transformation des systèmes alimentaires dans le programme de prêts et dons du FIDA

11. Après le Sommet, le FIDA s'est engagé à intégrer la transformation des systèmes alimentaires dans son programme de prêts et dons, sans perdre de vue l'alignement avec des plans et stratégies pris en main par les pays. Pour ce faire, il a entrepris de mettre en œuvre les mesures suivantes:
 - i) aligner les programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) sur les priorités nationales en matière de transformation des systèmes alimentaires nationaux;
 - ii) contribuer aux initiatives de transformation des systèmes alimentaires dans le pays;
 - iii) fournir un appui technique et stratégique en vue de la transformation des systèmes alimentaires;
 - iv) tirer parti des coalitions, des ressources et des connaissances pour appuyer sa contribution aux stratégies nationales.
12. **Directives relatives aux COSOP.** Le FIDA a actualisé les directives relatives aux COSOP en vue de faciliter l'analyse des systèmes alimentaires nationaux et l'identification des possibilités de partenariats (en particulier la coopération entre organismes ayant leur siège à Rome), de collaboration dans le cadre de la Coopération Sud-Sud et triangulaire et de la participation à l'élaboration des politiques au niveau des pays. Parmi les COSOP approuvés après le Sommet, sept (soit 73% d'entre eux) faisaient de la transformation des systèmes alimentaires soit leur but, soit un objectif stratégique. Tous les COSOP approuvés en 2022 (Burundi, Eswatini et République-Unie de Tanzanie), ainsi que certains COSOP approuvés au cours du quatrième trimestre de 2021 (Guatemala), prennent en compte les défis auxquels se heurtent les systèmes alimentaires nationaux.

13. **Projets financés par le FIDA.** Environ 75% des ressources destinées aux nouveaux projets du FIDA correspondent à des investissements directs dans l'amélioration des systèmes alimentaires nationaux, notamment le programme de renforcement de l'entrepreneuriat durable et d'intégration économique de la jeunesse en milieu rural à Madagascar (120 millions d'USD) qui appuiera le développement de systèmes alimentaires en faveur des populations pauvres, résilients aux aléas climatiques et sensibles aux enjeux nutritionnels, le Projet de renforcement de l'innovation dans l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes et des femmes du Tchad, qui prévoit un investissement de 103,4 millions d'USD dans la transformation des systèmes alimentaires en commençant par les jeunes ruraux et les femmes rurales ou le Programme de promotion des systèmes agroalimentaires résilients et durables pour l'agriculture familiale en Argentine et un projet de 36,1 millions d'USD visant à soutenir la transition vers l'agroécologie grâce à une approche globale des systèmes alimentaires.
14. **Élaboration de stratégies nationales.** Après avoir aidé 55 pays à organiser leurs dialogues nationaux, le FIDA a aidé plus de 60 gouvernements à élaborer leur stratégie nationale de transformation des systèmes alimentaires, ce qui a permis d'obtenir les résultats suivants:
- i) En Éthiopie, le nouveau projet en cours de conception est directement lié à la stratégie nationale de transformation des systèmes alimentaires du pays et renforcera la contribution à l'élaboration des politiques relatives aux systèmes alimentaires à l'échelle nationale.
 - ii) Au Bangladesh, un projet interorganisationnel visant à financer les activités définies dans la stratégie nationale est en cours d'élaboration.
15. Les travaux de suivi du Sommet donnent l'occasion aux équipes de pays de renforcer leur participation à l'élaboration des politiques au niveau des pays et de favoriser les partenariats, notamment avec les organismes ayant leur siège à Rome. D'ici fin 2023, une analyse détaillée de la manière dont les projets relevant de la période couverte par la Douzième reconstitution des ressources du FIDA contribueront à la transformation des systèmes alimentaires sera réalisée.

D. Codirection de la Coalition Travail décent et revenus de subsistance

16. Le FIDA s'est engagé à accueillir et à codiriger la Coalition Travail décent et revenus de subsistance avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Cooperative for Assistance and Relief Everywhere (CARE). L'objectif de la coalition est de garantir la justice économique et sociale et le droit de tous les acteurs des systèmes alimentaires à accéder à une alimentation suffisante et nutritive.
17. Après le Sommet, cette coalition a mis en place un cadre de gouvernance pour gérer ses activités de collaboration et ses résultats. Elle est dirigée à tour de rôle par un organisme des Nations Unies, actuellement le FIDA. L'OIT et CARE en sont les codirigeants. Un groupe consultatif a été mis en place et comprend des représentants de la FAO, du Mécanisme des Nations Unies pour le secteur privé et du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable; l'Association des travailleuses indépendantes codirige les domaines prioritaires. Le réseau étendu de la coalition comprend plus de 160 représentants d'organisations multilatérales, d'États membres (dont Antigua-et-Barbuda et les Pays-Bas), du secteur privé (dont IKEA et Unilever), d'ONG (dont ISEAL et le Fair Trade Advocacy Office), d'associations de producteurs et d'agriculteurs et du monde universitaire (dont l'Université de Beijing, en Chine).
18. Sur la base des consultations menées auprès des parties prenantes, du concept de travail décent défini par l'OIT et intégré dans les objectifs de développement durable, et de l'Agenda pour un travail décent, la coalition a articulé ses travaux autour de cinq domaines prioritaires:

- i) institutionnaliser et renforcer le droit des travailleurs et les droits humains et améliorer la gouvernance de l'emploi dans les systèmes alimentaires;
- ii) promouvoir l'emploi décent dans les systèmes alimentaires, en mettant l'accent sur des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les plus vulnérables;
- iii) donner davantage de moyens aux travailleurs du système alimentaire en améliorant l'organisation sur le lieu de travail et en favorisant un dialogue social efficace;
- iv) garantir le droit à la protection sociale et à la sécurité des revenus;
- v) faire en sorte que tous les revenus et salaires soient décents.

La coalition a également codéfini six résultats essentiels pour la période 2022-2023:

- i) engager le dialogue avec au moins 15 à 30 pays;
- ii) soutenir au moins 10 pays dans la mise en œuvre de modalités de travail décent et de revenus de subsistance dans leurs programmes, politiques et stratégies à l'échelle nationale;
- iii) mobiliser les acteurs du développement pour soutenir au moins 25 initiatives mondiales, régionales et nationales intégrant les principes du travail décent et des revenus de subsistance;
- iv) élaborer des outils et des normes pour soutenir le travail des parties prenantes (États membres, organisations multilatérales, ONG et secteur privé);
- v) créer un répertoire de connaissances pour améliorer la collecte et le partage de données et de connaissances sur le travail décent et les revenus de subsistance;
- vi) organiser au moins quatre activités thématiques et de sensibilisation pour soutenir la mobilisation des parties prenantes autour des questions de travail décent et de revenus de subsistance dans le secteur du système alimentaire.

19. **Activités de communication et soutien aux pays.** Quatre pays – l'Allemagne, Antigua-et-Barbuda, la Belgique et les Pays-Bas – sont en passe de s'engager dans la coalition en tant que chefs de file désireux de favoriser les progrès mondiaux en matière de travail décent et de revenus de subsistance pour tous les travailleurs des systèmes alimentaires. La coalition collabore également avec les coordonnateurs nationaux par l'intermédiaire du pôle afin de comprendre comment soutenir au mieux les pays dans leurs stratégies nationales, en réunissant les ministères en charge du travail et de l'agriculture et d'autres institutions gouvernementales concernées autour d'un programme commun consacré au travail décent et aux revenus de subsistance. Les premières activités de planification ont été menées et des progrès ont été accomplis en vue de la réalisation d'objectifs spécifiques. La coalition met en avant les questions de travail décent dans les systèmes alimentaires dans le cadre d'engagements internationaux. Elle a notamment animé un dialogue sur les petites et moyennes entreprises en collaboration avec l'Institut européen d'innovation et de technologie, contribué à une manifestation de haut niveau organisée par l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas sur les revenus de subsistance, et participé à un groupe de discussion lors de l'assemblée générale annuelle de la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural.

20. Les codirigeants de la coalition sont sur le point de signer une lettre d'intention pour encadrer leur collaboration. Trente organisations et entités font actuellement l'objet d'une vérification préalable en vue de leur adhésion à la coalition. La coalition collabore avec les coordonnateurs nationaux afin de recenser, d'ici la fin

de l'année, cinq pays qui souhaitent bénéficier d'un soutien pour intégrer les questions de travail décent et de revenus de subsistance dans leurs programmes nationaux. Une feuille de route pour le déploiement d'un outil et d'un répertoire de connaissances sur le travail décent est en cours d'élaboration. La coalition prévoit d'organiser des manifestations lors du Forum pour une révolution verte en Afrique 2022 et de la cinquantième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, et participera à la Semaine du climat de New York et à la vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27).

E. Direction de la Coalition des banques publiques de développement agricole

21. Le FIDA est à la tête de la coalition de 75 banques publiques de développement agricole nationales, régionales et internationales qui se sont collectivement engagées à accroître les investissements en faveur d'une agriculture et de systèmes alimentaires inclusifs et durables. La Coalition des banques publiques de développement est présente dans plus de 49 pays. Son objectif général est d'augmenter et de catalyser les investissements verts et inclusifs dans l'agriculture et dans l'ensemble des systèmes alimentaires. À cette fin, la coalition a entrepris de développer une plateforme qui fournira des services à ses membres – assistance technique, partage d'expériences et d'outils financiers, et soutien à l'innovation – afin de les aider à renforcer les financements en faveur de systèmes alimentaires inclusifs et durables.
22. La coalition a lancé la plateforme des banques publiques de développement pour des systèmes alimentaires verts et inclusifs en octobre 2021, à l'occasion du Sommet Finance en commun qui s'est tenu à Rome, en Italie. Le FIDA a dirigé la conception de la plateforme, en s'appuyant sur une évaluation technique de son expérience de collaboration avec les banques publiques et du rôle de ces dernières dans la promotion de l'agriculture durable. Afin de concrétiser la plateforme des banques publiques de développement, la coalition:
 - i) réalise une cartographie des banques publiques de développement pour recenser celles qui détiennent des portefeuilles consacrés aux systèmes alimentaires verts et inclusifs, définir des produits financiers verts et inclusifs, et renforcer les synergies entre les réseaux existants de services aux banques de ce type (tels que l'Association africaine du crédit rural et agricole, l'Asia-Pacific Rural and Agricultural Credit Association, la Near East and North Africa Regional Agricultural Credit Association, l'Association latino-américaine d'institutions pour le financement du développement et les groupes de réflexion);
 - ii) mène une étude de faisabilité pour concevoir des services concrets aux banques publiques de développement et un modèle d'activité. Le modèle d'activité de la plateforme inclura les modalités de mise en œuvre, le budget et l'organisation pour les cinq prochaines années.
23. Afin de mieux faire connaître le rôle clé des banques publiques de développement dans le financement de l'agriculture durable et climato-compatible, le FIDA, l'Agence française de développement, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, la Banque brésilienne de développement et le Fonds vert pour le climat ont organisé une manifestation de haut niveau sur l'accès des banques publiques de développement au financement climatique pour l'adaptation, qui s'est tenue en marge de la COP 26 en novembre 2021 et qui a mis en évidence la fragmentation du secteur des banques publiques de développement et la nécessité de renforcer la coordination, les projets susceptibles d'être financés et les financements mixtes. Lors du Sommet sur la nutrition pour la croissance qui s'est tenu au Japon en décembre 2021, la coalition s'est également réunie avec le FIDA, la Banque asiatique de développement, l'Agence française de développement, des

experts de la nutrition, des banques publiques de développement d'Asie et d'Amérique latine et l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition pour partager avec les partenaires du développement, les gouvernements, les donateurs et les entreprises leur expérience et leur rôle central dans le financement au service de la nutrition. Ces manifestations ont offert aux banques publiques de développement de précieuses occasions de renforcer leur capacité à travailler ensemble, tout en donnant une large visibilité à leur plateforme et en présentant une vision commune des étapes à venir.

24. Aux fins du partage des connaissances et de l'échange entre pairs entre les banques publiques de développement, la coalition a réuni les banques publiques de développement, les organisations financières régionales et les partenaires techniques (petites et moyennes entreprises, entreprises de technologie financière, organisations paysannes, organismes de coopération internationale, etc.) autour de questions clés telles que: i) l'accès au financement climatique et vert; ii) les produits de placement respectueux des critères d'environnement, de société et de gouvernance; iii) les produits financiers au service de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets; iv) les moyens par lesquels le capital public peut aider les petites entreprises à rendre les systèmes alimentaires plus verts et plus inclusifs en Amérique latine et en Afrique; v) les solutions numériques et la manière dont les entreprises de technologie financière peuvent aider les banques publiques de développement; vi) la guerre en Ukraine et ses conséquences sur la sécurité alimentaire, et le rôle des banques publiques de développement agricoles; vii) le financement de la transformation des systèmes agroalimentaires dans le contexte du Programme d'action d'Addis-Abeba.
25. En octobre 2022, la Banque africaine de développement organisera la troisième édition du Sommet Finance en commun à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Ce sommet permettra de rendre compte des progrès accomplis et des résultats obtenus par la Coalition des banques publiques de développement. Des discussions reprendront avec les partenaires techniques et financiers potentiels de la plateforme, afin d'assurer le financement de celle-ci pour les cinq prochaines années.

III. Perspectives

26. Un an après le Sommet, la sécurité alimentaire mondiale, la nutrition et la transformation des systèmes alimentaires figurent désormais au rang des préoccupations majeures de la communauté internationale. Cette dernière intervient d'urgence pour maintenir l'approvisionnement alimentaire des plus vulnérables. Le FIDA a lancé une Initiative de riposte à la crise pour protéger les moyens d'existence productifs et participe notamment à l'Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire du G7, au Groupe mondial d'intervention des Nations Unies en cas de crise alimentaire, énergétique et financière, à la Mission pour la résilience alimentaire et agricole de la France et de l'Union européenne, au plan d'action des institutions financières internationales visant à lutter contre l'insécurité alimentaire, à l'Appel à l'action en faveur de la sécurité alimentaire mondiale et au Plan de production alimentaire d'urgence pour l'Afrique de la Banque africaine de développement. Tout en faisant face à la crise, le FIDA assure le suivi des engagements pris lors du Sommet pour que, comme promis, les réactions à court terme aux crises alimentaires fassent place à une transformation des systèmes alimentaires. Ses travaux ont abouti à la cocréation de produits, à la mise en place d'arrangements organisationnels, à une collaboration avec les parties prenantes et à des actions de sensibilisation. Les départements chefs de file travaillent à présent à l'obtention de résultats opérationnels. Une hiérarchisation interne des ressources transposables à grande échelle sera nécessaire pour influencer de manière significative le programme de transformation des systèmes alimentaires.